



DECLARATION PREALABLE DES ELUS FSU (SNES, SNEP et SNESUP) CAPA DES AGREGES DIJON - HORS CLASSE MERCREDI 16 MAI 2018

Nous sommes à la veille d'un appel à mobilisation des personnels de la Fonction publique dont nous tenons ici à rappeler les revendications communes. Les neuf organisations syndicales de la Fonction publique appellent les personnels à se mobiliser pour leurs rémunérations, pour un dialogue social respectueux des représentants des personnels et contre le projet de supprimer de 120 000 emplois et de recourir de façon accrue au contrat. C'est dire la gravité des mesures qu'entend prendre ce gouvernement contre la volonté des fonctionnaires.

Le gel de la valeur du point d'indice, le report de l'application des revalorisations PPCR, la restauration du jour de carence, la compensation partielle de l'augmentation de la CSG sont de très mauvais signaux qui vont à l'encontre d'une modernisation de l'action publique que veut afficher ce gouvernement. Nous demandons que le rendez-vous salarial du mois de juin débouche sur une réelle amélioration du pouvoir d'achat des personnels et permette de revenir sur les dispositions régressives imposées par ce gouvernement aux fonctionnaires.

Développer le recours aux contractuels dans l'enseignement, ce ne sera pas un progrès. Ce sera surtout précariser encore plus de collègues dans l'exercice d'un métier qui peine déjà à recruter. Cela constitue une **remise en cause des statuts**, fragilise l'agent dans l'exercice de missions au service de tous. Il en est de même du possible retour de la rémunération « au mérite » assise sur des critères antinomiques de ceux du service public et que nous avons réussi à faire supprimer en grande partie dans le cadre des discussions sur PPCR.

Les premières réunions dans le cadre de la concertation « *Refonder le contrat social avec les agents publics* » dans lesquelles il était question de « *mieux articuler les instances, CT et CHSCT* » nous font craindre le pire : un affaiblissement de la représentation des personnels et de leur rôle, notamment dans les CAP, mais aussi dans les CT et CHSCT. La FSU est opposée à la fusion des deux instances et demande à ce que les CAPA ne soient pas vidées de leurs prérogatives.

La réforme du lycée général et technologique, loin de faire l'unanimité avec un vote contre majoritaire au CSE va dégrader les conditions de travail de nos collègues et les conditions d'apprentissage de nos élèves. En diminuant le nombre d'heures dans chaque série et particulièrement dans la voie technologique, en amplifiant les possibilités de regroupement et donc en favorisant les augmentations d'effectifs par classe, l'objectif non affiché est pourtant clair : faire des économies sur le nombre de fonctionnaires au détriment de la réussite des élèves. Au-delà de cette question, c'est celle du dialogue social que l'on peut interroger puisque cette réforme a été proposée encore une fois sans bilan de la précédente et dans l'urgence sans avoir pris le temps d'une vraie concertation.

Venons en maintenant à l'ordre du jour de cette CAPA : le tableau d'avancement à la hors-classe des professeurs agrégés.

Nous tenons d'abord à rappeler qu'elle est un élément structurant de la revalorisation des enseignants. Elle doit être le débouché naturel de carrière de tous les enseignants ayant une carrière complète ce que précise d'ailleurs la note de service.

De ce point de vue, la mise en place du nouveau barème va dans le bon sens. Cela se traduit notamment par l'augmentation de la proportion d'agents en fin de carrière proposés pour la CAPN de juin, ce dont nous nous réjouissons. Avant CAPA, 70% des proposés de l'académie de Dijon sont des enseignants ayant atteint le 11^{ème} échelon contre 44% l'an passé. Il y a donc indéniablement un effet du nouveau barème qui réduit fortement les inégalités dans l'accès à la hors classe. De plus la réduction de la plage d'appel va avoir pour effet que les enseignants proposés à la CAPN auront beaucoup plus de chances d'être promu. Il ne faudra pas attendre 8 ans de remontées en CAPN pour être promu.

Pour autant, le projet que vous nous aviez transmis posait un certain nombre de problèmes :

- Des baisses d'avis primaires (IPR et chefs d'établissement du fait des contingents) qui ont entraîné des baisses d'avis donnés par la Rectrice dans certaines situations inexplicables que nous traiterons,
- Les avis donnés par la Rectrice montraient des déséquilibres disciplinaires assez forts
- Et surtout, l'ensemble du contingent d'avis "Très Satisfaisant" n'a pas été distribué. Il en manque énormément aux échelons 9 et 10 (près d'une cinquantaine).

Ces 3 points conjugués à la précision de la circulaire qui indique comme pérennes les avis du recteur posés lors de cette CAPA nécessitait pour nous un travail approfondi que la date de la précédente CAPA ne nous a pas permis.

De plus dans la note de service rectorale précise que : « *les avis « très satisfaisant » et « A consolider » formulés par le chef d'établissement ou l'inspecteur dans i-prof, devront obligatoirement être accompagnés d'une motivation littérale. De la même manière, les avis des chefs d'établissement et des inspecteurs moins « favorables » que ceux des campagnes précédentes devront être motivés par un rapport circonstancié explicitant la baisse d'avis et expliqués aux intéressés.* » ; ce qui n'est pas respecté dans les fiches d'avis des collègues.

La FSU vous a transmis ses propositions pour que tous les avis satisfaisants soient distribués.

Distribués par année d'ancienneté dans l'échelon, comme l'implique le nouveau système.

Nous souhaitons donc que la cinquantaine d'avis très satisfaisant soient bien distribués.

De fait, la rédaction de la note de service ne peut pas pour nous rester en l'état. Prétendre conserver pour les collègues, l'appréciation portée cette année dans le cadre des campagnes futures, rompt avec un principe d'équité dans la mesure où cette appréciation ne peut être portée librement mais doit répondre également à des contingences de %, de genre, de discipline. De plus suivant les promotions diverses ou mutations les contingents ne pourront pas de fait être respectés.

Nos syndicats continuent à réclamer un avancement pour toutes et tous au rythme le plus favorable sans barrage de grade.

Pour les congés de formation, nous souhaitons avoir communication des possibilités attribués à chaque corps